



La Lettre de la Municipalité

Septembre 2024

Edito

Madame, Monsieur,

La période estivale s'achève et l'heure de la rentrée a sonné.

Les associations communales reprennent leurs activités et vous attendent toujours plus nombreux.

La commune va poursuivre ses projets (*défense incendie, travaux de voirie, éclairage public, soutien aux familles...*).

Bonne lecture à tous et à toutes.

Retrouvez-nous sur www.rosaysurlieure.fr
et sur panneau pocket



Les Manifestations 2024

- 15 septembre : Repas des aînés
- 22 septembre : Journée du Patrimoine
- Arbre de Noël

Animaux perdus

La commune autorise les propriétaires d'animaux à mettre des affiches dans la commune pour les retrouver.

Le retrait des affiches doit être fait par les propriétaires.

La rentrée des associations ...

Le club des Aînés

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis, les aînés se réunissent le temps d'un après-midi pour jouer à des jeux de société et partager un goûter. Des sorties sont organisées dont certaines en partenariat avec les amis du club du Pays Lyonnais.

G.R.S.

Tous les jeudis, Sophia ALVES-CERDEIRA propose des cours de Gymnastique Rythmique de 17h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

CrossF'hiit'ness Club

Damien JOLY propose des activités sportives de remise en forme variées : Training, hiit, fitness, abdos... le lundi de 19 h à 20 h et le jeudi de 19 h 45 à 20 h 45 à la salle des fêtes.

Conseillère Numérique

Lucie ROBERT, Conseillère numérique, vous propose d'assister gratuitement aux ateliers pour prendre en main un équipement informatique, envoyer, recevoir gérer mes courriers, naviguer sur internet...

**Rendez-vous en mairie le lundi
à partir de 14 h**

16 septembre
7 et 21 octobre
4 et 18 novembre
2 et 16 décembre



L'association Nous Tous

L'association se réunira les mercredis :
4 et 18 septembre
2, 15 et 30 octobre
13 et 27 novembre
11 décembre

9 h 30 à 12 h à la salle des fêtes de Rosay

**Ouvert à tous les habitants
de la Communauté de Communes Lyons-Andelle**

Pour plus de renseignements :
06.65.94.86.40

noustous.normandie@gmail.com

Votre commune vous aide...

Aide sportive et culturelle

La commune, afin d'aider les jeunes à pratiquer une activité extra-scolaire, verse 40 € par an et par enfant (de 6 ans à 18 ans) sur présentation d'une facture. En cas de première demande, un RIB est à joindre.

**SPORT &
CULTURE**

Aide restauration scolaire

La commune rembourse aux familles la somme de **0.95 € par repas pour les enfants scolarisés à l'école de Charleval.**

Les originaux des factures doivent être déposés au secrétariat de Mairie accompagnés d'un RIB pour la première demande de remboursement.

Attention, les factures de juin/juillet doivent être déposées à la Mairie avant le 31 décembre.



Activité maraîchère

Depuis un an, deux nouveaux maraîchers sont arrivés dans notre commune.

Installés dans la fameuse « Rue des Maraîchers », près de l'église, **Emeline et Osvaldo** cultivent **des légumes de saison, mais aussi des aromates et des fleurs coupées.** Prenant la suite de la longue tradition de culture maraîchère de notre commune, ils pratiquent une agriculture respectueuse de l'environnement, sans pesticides ni engrais chimiques.

Leurs productions sont disponibles selon deux modalités :

- en vente directe sur place, en libre-service, tous les jours de la semaine
- à domicile, sur commande de votre part, en appelant le 06.71.53.53.07

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller les rencontrer sur place et à les suivre sur leur compte Instagram « Aux Maraîchers » et notre site internet.



Le recensement militaire

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger).

C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (brevet des collèges, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...).

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.



Recensement et inscription sur la liste électorale

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen.

Elections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Résultats de la Commune de Rosay sur Lieure

Dimanche 30 juin

Nombre d'inscrits	418
Nombre de votants	309
Abstentions	109

Candidats	Nombre de voix
Ludovic BEAUJOUAN	3
Pierre-Yves JOURDAIN	66
Delphine BLITMAN	2
Timothée HOUSSIN	139
Christian MAZURE	7
Colin PREVOTEAU DU CLARY	0
Frédéric DUCHE	64
David DAVERTON	19

Nombre de bulletins ou enveloppes déclarés blancs	8
Nombre de bulletins ou enveloppes déclarés nuls	1

Nombre de suffrages exprimés	300
------------------------------	-----

Dimanche 7 juillet

Nombre d'inscrits	418
Nombre de votants	301
Abstentions	117

Candidats	Nombre de voix
Timothée HOUSSIN	143
Frédéric DUCHE	146

Nombre de bulletins ou enveloppes déclarés blancs	12
Nombre de bulletins ou enveloppes déclarés nuls	0

Nombre de suffrages exprimés	289
------------------------------	-----



Résultats de la 5^{ème} circonscription

- ❖ **Timothée HOUSSIN (Rassemblement National) : 51,14% 29 338 votes - ÉLU**
- ❖ **Frédéric DUCHÉ (Ensemble !) : 48,86% 28 033 votes**

Pour prendre contact avec votre député Thimotée HOUSSIN
Adresse : 6 Avenue de la République 27700 Les Andelys
Téléphone : 06 63 36 23 19

LE TACOT



Le Tacot Burger est présent à Rosay
Un jeudi tous les 15 jours à 18 heures
sur le Parking de la Mairie

Pour commander **07.81.41.87.27**



Pizza Passion est présent à Rosay
Un dimanche tous les 15 jours
à partir de 17 h
Parking de la Mairie

www.pizzapassion76.fr

Pour commander : **06.19.97.67.83**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h

Tel. 02.32.48.04.54



**Le distributeur
de pain**
est alimenté
par la boulangerie
d'Ecouis
en baguettes et
traditions.

Aux délices d'Ecouis
02 32 69 43 15

La Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 18 h 30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi (*sauf le mercredi*) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h – vendredi 18 h 30

Tel. 02.32.49.08.25

mairie-rosay-sur-lieure@orange.fr

Le Comité des Fêtes

**Si vous souhaitez vous
investir dans la vie
associative du village,**



vous pouvez nous contacter

Virginie 06.79.78.82.55

Rudy 06.07.12.44.78

Valérie 06.83.77.05.36

comitedesfetesrosaysurlieure@yahoo.com

Location de la salle des fêtes

- 250 € pour les habitants
- 350 € pour les personnes extérieures à la commune

Du vendredi 18 h au lundi 9 h

